FRC 5332

MARSEILLE
AU PIED DU TRÔNE.

Par un Citoyen, âgé de 14 ans.

Illuſtrat hos ſumma fides. 74.

SUR les bords de la Méditerranée, ſous un ciel tempéré, s'élève une Cité antique, fondée par les Phocéens. La douceur de ſon climat & ſa ſituation avantageuſe firent bientôt de cette Colonie, une Nation puiſſante : les peuples voiſins recherchèrent ſon alliance, & ſe polirent par ſa fréquentation. Utile à ſes Alliés, redoutable à ſes ennemis ; Marſeille donna des mœurs aux uns & des lois aux autres. L'Agriculture, les Arts & le Commerce la firent regarder comme la Ville la plus importante des Gaules. Les Romains, eux-mêmes, maîtres de l'Univers, étonnés de ſon opulence, charmés de ſon goût pour les Lettres & rivaux de ſa gloire, s'unirent à elle par les liens de l'amitié, & lui donnèrent le titre de ſœur de Rome. Il ne manquoit plus à ſa gloire que de devenir la rivale d'Athènes, & elle y parvint bientôt. Même goût pour les Sciences, même urbanité, même érudition, même habileté dans les négociations & la politique ; il paroiſſoit aux Romains que Marſeille avoit été transférée dans la Grèce (A). Une inviolable fidélité fit toujours le caractère diſtinctif des Marſeillais, & les faſtes de l'Hiſtoire en ont conſacré les monumens.

Rome unie à Marſeille ne tarde guères à reſſentir les effets d'une alliance ſi importante. Victime de la

(A) *Adeòque magnus & hominibus & rebus impoſitus eſt nitor ut non Græcia in Galliam emigraſſe, ſed Gallia in Græciam tranſlata videretur.* Juſt. *Lib.* XLIII. *Cap.* IV.

fureur des Gaulois, elle tombe ſous leurs coups : ſon Territoire eſt ſaccagé ; ſes ſuperbes édifices deviennent la proie des flammes. La cruauté de ce Peuple n'eſt pas encore aſſouvie, il lui faut une rançon que ne peuvent fournir les richeſſes échapées au pillage. L'effrayante nouvelle de ce fatal évènement parvient au Sénat de Marſeille : auſſitôt le Peuple prend le deuil, et joint aux deniers publics une contribution générale, qu'il ſacrifie à la cupidité des Barbares (B).

Dans des tems moins reculés, la Capitale du Monde eſt-elle déchirée par des guerres civiles ? Pompée à la tête du parti de la République eſt-il défait par Céſar, qui veut aspirer au despotisme ? les Marſeillois s'expoſant à la colère du Vainqueur, lui oppoſent une longue réſiſtance, eſſuyent toutes les horreurs d'un ſiège, et ne ſe rendent qu'après avoir été réduits aux dernières extrêmités (C).

Marſeille qui jusques là ne s'étoit gouvernée que par elle-même, paſſe ſous différentes dominations : d'abord objet de l'envie et de la cupidité des Bourguignons et des Viſigots, elle succombe à l'irruption de ces hordes étrangères ; enſuite elle eſt forcée de reconnoître pour Souverain les deſcendans de Boſon et de rendre hommage à Charles d'Anjou, qui avoit pris jusqu'à trois fois les armes contre elle ; et c'eſt ici où ſa généroſité, bien loin de l'éclipſer, brille avec plus d'éclat. Le fils de ce Prince eſt détenu dans les fers d'Alphonſe Roi d'Aragon : les Marſeillais donnent en otage vingt de leurs Concitoyens des plus illuſtres familles pour obtenir ſa délivrance (D). Enfin, après une longue viciſſitude des temps, je la vois unie à l'Etat le plus floriſſant de l'Europe ; l'éclat de cette Monarchie, la ſageſſe de ſon Gouvernement attirent ſon amour et ſon affection. Fidèle obſervatrice de ſes lois, jalouſe de contribuer à la gloire de la France, Marſeille donne bientôt des preuves éclatantes de ſon

(B) *Quam rem domi nuntiatam publico funere Maſſilienſes proſequuti ſunt ; aurumque & argentum publicum privatumque contulerunt ad explendum pondus Gallis.* Juſt. *Lib.* XLIII. *C.* V.

(C) *Obſidione Maſſiliæ quæ ſibi in itinere portas clauſerat ad ſummam frumentariæ rei penuriam retardatus.* Suet. *De vita Cæſ. Cap.* XXXIV.

(D) Hiſt. de Marſeille, par M. de Ruffi, Tom. I. pag. 151.

THE NEWBERRY
LIBRARY

caractère et de ſon entier dévoûment aux intérêts d'une nation à la quelle elle tient par les nœuds les plus ſacrés.

Le Comte d'Avelin entre en Provence; bientôt vainqueur de cette contrée, il ne lui reſte plus qu'à ſoumettre Marſeille, qui ſeule le repouſſe et conſerve cette Province à la France (E).

Dans des ſiècles plus raprochés, Charles-Quint embraſſant le même projet, fier des mêmes ſuccès, croit déjà donner des lois aux Marſeillais; lorſque cette généreuſe Cité, déployant tous les reſſorts de ſon patriotisme, arrête ſes progrès, et montre à cet ennemi honteusement repouſſé, qu'elle abonde en héros et même en héroïnes. Il fuit et laiſſe les campagnes couvertes des malheureuses victimes qu'il a immolées à ſon ambition (F).

Faut-il des preuves moins équivoques de cette inviolable fidélité? Nous les trouverons dans les témoignages de ſatisfaction que les Souverains lui ont rendu.

Louis XII (G), François I. (H), Henri II (I), Charles IX (K), Henri III (L), Henri IV (M), Louis

---

(E) Hiſtoire de Marſeille par M. de Ruffi. Tom. I. pag. 189.

(F) *Idem*, pag. 303.

(G) Louis XII, accordant aux Marſeillais quantité de privilèges, leur donne cet éloge : *Que leur ſoi étoit conſtante, ſolide & inébranlable.* Idem. pag. 191.

(H) François I, confirmant les franchiſes, prérogatives, &c. dit que c'eſt : *Pour la bonne loyauté que leſdits Supplians* (parlant des Marſeillais) *ont tenu envers nous & noſdits prédéceſſeurs, Comtes deſdits Comtés, & par autres juſtes cauſes.* Idem. pag. 299.

(I) Henri II, dans ſes Lettres-Patentes de 1547 : *Attendu*, dit-il, *la grande & parfaite loyauté qu'ils ont toujours portée à noſdits prédéceſſeurs, & qu'ils ont délibéré de continuer envers nous, ſans épargner leurs perſonnes & biens.* Idem, pag. 335.

(K) Charles IX, aboliſſant un impôt aux Marſeillais, dit que c'eſt *en conſidération de la fidélité & obéiſſance qu'ils ont toujours porté à nous & à nos prédéceſſeurs.* Idem. pag. 346.

(L) Lorſqu'on eût dit à Henri III, que les Députés de Marſeille étoient dans la ſalle du Louvre, il fendit la preſſe, & leur parla ainſi : *Mes amis, je vous accorde tout ce que vous m'avez demandé & davantage s'il eſt beſoin; ma libéralité ne ſuffira jamais pour reconnoître votre fidélité.* Idem, pag. 363.

(M) Henri IV, dans la Lettre qu'il écrivit aux Conſuls de

XIII (N), Louis XV (O); tous ces Monarques ont atteſté ſolemnellement que les Marſeillais furent toujours d'une fidélité à toute épreuve.

Tel eſt ce Peuple que la calomnie oſe noircir aujourd'hui. Accablé de maux ſous un Roi qui veut le bien, il a porté aux pieds du Trône ſes juſtes doléances : « Roi bienfaiſant, s'eſt-il écrié, ce Peuple que vous » aimez & qui vous adore, qui verſeroit juſqu'à la der- » nière goutte de ſon ſang pour conſerver un ſeul de » vos jours précieux ; ce Peuple, objet de votre ten- » dreſſe & de votre ſollicitude paternelle, ſouffre du » deſpotiſme de ſes Ariſtocrates. Éloignez de lui ce » préteur qui dévore ſa ſubſtance ; éloignez ces hom- » mes qui, trahiſſant les devoirs de leur place, ont » pour ſyſtême que la claſſe la plus pauvre & la plus utile » des Citoyens, doit être la plus chargée par une » impoſition exhorbitante ſur des alimens qu'elle ne » gagne, hélas ! qu'à la ſueur de ſon front, & qu'elle » partage avec peine à ſa famille déſolée ; éloignez » les, ils nous ſont odieux. (P) »

Marſeille : *Vos loyautés*, leur dit-il, *& vos courages ont répondu à nos eſpérances, car nous n'avons jamais cru que vous duſſiez être autres que bons Français, comme vous l'avez toujours été.* Idem, pag. 431.

(N) Louis XIII, pour preuve de ſa ſatisfaction, exempte les Marſeillais d'une taxe qu'il avoit été contraint d'impoſer ſur toutes les Villes du Royaume, & ceux-ci ne voulant pas ſe laiſſer vaincre en bienfaits, lui font un préſent de 38,000 liv. ſomme aſſez conſidérable dans ces temps-là.

La nouvelle s'étant répandue à Marſeille que l'Armée navale d'Eſpagne approchoit, les Habitans prennent les armes au nombre de 12000 hommes. Ces actes méritoient bien la Lettre dont Sa Majeſté les honora :

Très-chers & bien Amés,

Comme nous recevons chaque jour de nouvelles aſſurances de votre affection, fidélité & obéiſſance, auſſi nous voulons que vous preniez toute aſſurance de notre contentement, &c.

Signé, LOUIS. Idem, pag. 468.

(O) Louis XV, charmé du zèle des Marſeillais, lors de l'expédition de Mahon, leur envoya ſon portrait. Almanach de Marſeille de 1782, pag. 344.

(P) Tel eſt le vœu des doléances de la plus grande partie des Corporations, inſérées dans le Cayer général.

Des plaintes, auſſi juſtes, ne pouvoient qu'attendrir un Roi ſenſible, qui ne met ſon bonheur qu'à faire des heureux; mais la méchanceté les a interceptées par des délations auſſi fauſſes que funeſtes; & la calomnie a triomphé (Q).

Que pouvoit la juſtice du Roi, n'appercevant que la calomnie à la place de la vérité retenue? Au lieu d'une preuve de la bienveillance de ſon Monarque, Marſeille s'eſt vue expoſée à eſſuyer des actes de rigueur auxquels elle n'auroit jamais cru devoir s'attendre.

Elle a vu des Troupes inonder ſes campagnes; ſes avenues ne ſont plus que des champs de Mars où l'on exerce le Soldat, & ſes Fauxbourgs nous ont offert l'aſpect des machines de guerre . . . .

Ses paiſibles habitans voient, avec douleur, la religion du Roi indignement ſurpriſe, ſa bonne foi trompée & ſa ſévérité injuſtement forcée. Victimes, hélas! de fauſſes délatious, ils ſcrutent leurs conduites, ils ſondent juſqu'aux plus ſecrets replis de leurs ames, ils deſcendent juſqu'au fond de leurs conſciences, & ils ne trouvent rien qui puiſſe avoir attiré ſur eux le courroux d'un Monarque juſtement ſurnommé le Bienfaiſant. Leurs cœurs ne ſont pas cependant ſans amertume au fatal ſouvenir du déſordre dont ils ont été les témoins, ſans en être les complices.

Le Commerce conſidérable de Marſeille & ſa population immenſe raſſemblent indifféremment dans ſon enceinte des gens de toute nation; il en eſt même qui, proſcrits de leur patrie, forment au milieu d'un peuple honnête & tranquille, un corps de factieux qui ne fondent leurs eſpérances que ſur le trouble & la nouveauté.

Lorſque les Citoyens de Marſeille, accablés de leurs maux, portoient aux pieds du Souverain leurs juſtes plaintes, ces intrus ſans mœurs, ſans poſſeſſion & ſans titres, crurent pouvoir ſe livrer à des excès imputés aujourd'hui aux bons Citoyens. Inſulte, violence, pillage, ils ſe ſont cru tout permis contre les auteurs de

---

(Q) *Hinc ſemper Uliſſes*
Criminibus terrere novis, hinc ſpargere voces
In vulgum ambiguas, & quærere conſcius arma,
Nec requievit enim, donec . . . Virg. Æneid. 2, v. 97.

nos maux, & on pouvoit bien s'y attendre de leur part. Les gens de bien en ont été indignés ſans en être ſurpris ; mais ce qu'ils ne pouvoient ni croire ni prévoir, c'eſt que la méchanceté ait pu ajouter à la douleur qui affligeoit leur ame, la noirceur de rejeter ſur eux-mêmes, le mal dont ils gémiſſoient. La Jeuneſſe Marſeillaiſe, pour arrêter les progrès de cette fermentation déſaſtreuſe & aſſurer les propriétés, s'offre à former une Garde-Citoyenne ; à l'inſtant l'ordre & le calme ſont rétablis.

Marſeille au loin eſt épurée
Des affreux enfans de Cacus. (R)

A ces bons offices, tous les ordres de la Cité ſollicitent la continuation d'une *Jeuneſſe-Citoyenne confédérée pour le maintien de l'autorité Royale & la ſureté publique*, dont-ils reconnoiſſent la néceſſité & reſſentent les bons effets.

On voit avec ſatisfaction l'élite Marſeillaiſe s'acquitter avec zèle & prudence de l'honorable emploi de ſervir & ſauver la Patrie. Mais le bien peut-il plaire à ceux qui ont interêt de voir régner le mal ? La horde des concuſſionnaires, dont les exactions avoient excité les mécontentemens & le murmure, emploie les plus horribles moyens pour abattre ce corps illuſtre de défenſeurs de la Patrie. Ils leur tendent des pièges dans leſquels la vivacité de l'âge & l'ardeur du Patriotisme les auroient ſans doute fait tomber, ſi un génie tutélaire n'avoit voulu les réserver à une plus grande épreuve, pour les combler de gloire. Fruſtrés dans leurs démarches, ils empruntent les plus affreuſes couleurs, pour peindre aux yeux du Souverain ce dévoûment pâtriotique, comme le ſignal de la révolte, de l'indépendance & du pouvoir arbitraire ; ils parviennent même juſqu' à corrompre & faire entrer dans leur trame odieuſe des Citoyens diſtingués. La récrimination appuyée de nouvelles armes, va de nouveau ſurprendre la religion du Monarque, balancer le témoignage public de tous les ordres des Citoyens réunis en Conſeil, étouffer la voix de cette jeuneſſe (S) digne des plus grands éloges, & fauſſement accusée des forfaits les plus horribles, & préparer des maux inattendus.

(R) Fameux brigand dont Hercule délivra l'Italie.
(S) Déclaration de la Jeuneſſe-Citoyenne du 14 Mai dernier.

Cependant le calme & la tranquilité étoient rétablis ; la propriété étoit aſſurée, les citoyens ſe félicitoient de pouvoir contribuer ſans peine aux beſoins de l'Etat, après la ſuppreſſion d'un impôt municipal injuſtement réparti & odieuſement perçu ; lorſque les cent bouches de la renommée annoncent qu'en vertu d'un ordre que ces hommes intéreſſés à la concuſſion avoient extorqué & ſurpris à la religion du Monarque, le Commandant de la Province venoit avec des forces pour faire rentrer dans le devoir des Citoyens qui n'en étoient jamais ſorti. Une déclaration affichée confirme cette effrayante nouvelle. Qu'oppoſe Marſeille à cet acte de rigueur ?

Un Arc de triomphe s'élève à la porte de la Cité, on y lit en caractères d'or VIVE LOUIS XVI, VIVE CARAMAN ; toutes les rues de la Ville retentiſſent de ces cris de joie ; le digne dépoſitaire de la juſtice du Souverain s'avance au milieu des plus grands applaudiſſements ; la Jeuneſſe-Citoyenne, dépeinte aux yeux du Roi comme voulant aſpirer à l'indépendance, borde la haie ſur ſon paſſage, le reconnoît pour chef, et attend en ſilence les ordres qu'il voudra lui preſcrire. Les Troupes ſont reçues avec cette bonté & cette aménité qui firent toujours le caractère des Marſeillais ; on leur fournit des logemens, ſans réclamer une exemption dont la Ville jouit par attribution de ſes Souverains (T). Elles éprouvent tout ce qu'on peut eſpérer d'un Peuple ami & fidèle (U). Nos places, nos rues, nos promenades offrent l'agréable aſpect du Citoyen & du Militaire : ce ne ſont plus ces Guerriers qui, le fer à la main, venoient menacer nos foyers, ce ſont des Français qui s'égayent avec des Français, ce ſont des ſujets d'un même Prince, qui ſe félicitent mutuellement du bonheur de vivre ſous ſes lois.....

Ils paroiſſent enfin, ces ordres toujours reſpectables & toujours reſpectés ; ils portent la ſuppreſſion des Volontaires-Patriotes ; à l'inſtant ſoumis aux moin-

(T) Les Habitans des Fauxbourgs ont droit à ce privilège, comme ceux de la Ville.

(U) Les Marſeillais, dit Mgr. de Caraman, dans ſon Diſcours du 25 Mai, ſe ſont empreſſés de les accueillir & de les traiter en frères.

·790

dres indices de la volonté du Roi, ils étouffent les impulſions de leur Patriotiſme avec autant de grandeur d'âme, qu'ils en avoient montré en cédant à ce ſentiment louable.

Sont-ce donc là des rebelles, des factieux dignes de l'animadverſion des lois ? Tremblez lâches délateurs : votre triomphe n'a duré qu'un moment. Marſeille juſtifiée va porter au Trône de ſon Monarque adoré, le témoignage de ſa conſcience & celui du digne organe de ſes ſages volontés. Un Roi qui chérit ſes ſujets, même dans l'égarement, & qui préféreroit leur retour à leur puniſſion, pourra-t-il refuſer des marques d'une entière bienveillance à des Citoyens honnêtes & fidèles ? Pourra-t-il ne pas s'occuper déſormais de leur bonheur, après les avoir ainſi affligés par vos indignes ſugeſtions ? . . . .

Il écoutera favorablement les triſtes accens de leur voix plaintive. C'eſt ſa bonne Ville de Marſeille (V) ; c'eſt la plus fidèle & peut-être la plus importante de celles que renferme ſon vaſte Empire ; c'eſt le tendre objet de ſon amour & de ſes ſoins qui lui adreſſe ces paroles, garans fidèles de ſon triomphe & de votre humiliation : » Grand Roi ! vous dont la clé» mence fit toujours les plus chères délices, que l'équité » rendit recommandable à vos Peuples ; vous voyez à vos » pieds des ſujets ſoumis, noircis à vos yeux ; nous gémiſſons » dans la douleur ; mais bientôt, inſtruit de notre fidélité par » le digne Dépoſitaire de vos ordres, vous nous rendrez, & » nous oſons l'eſpérer, ces témoignages de ſatisfaction, uni» que récompenſe que nous croyons dignes de notre affection » & de nos ſervices..... Ah ! ce n'eſt pas nous qui vous ſom» mes infidèles, mais ces ames baſſes, eſclaves de l'intérêt par» ticulier ; ces hommes ſans pudeur, qui, ſans religion, ſans » reſpect pour votre auguſte Majeſté, ſans amour pour la Pa» trie, ont oſé vous tromper ; que dis-je ? ils ont cru qu'ils le » pourroient juſqu'au dernier inſtant ; inſenſés ! qui ne pré» voyoient pas que votre ſagacité perceroit à travers les voiles » les plus épais, & feroit reluire la vérité preſque éteinte » par leurs atroces calomnies. Oui, vous la reconnoîtrez cette » fidélité inviolable ; père ſenſible, vous nous rendrez votre ten» dreſſe ; digne Protecteur de la Juſtice, vous punirez ces » traîtres qui oſèrent nous peindre à vos yeux comme des en» fans ingrats & rebelles . . . .

» C'eſt à vous Louis le Bienfaiſant, que le Ciel avoit ré» ſervé de faire notre bonheur : nous n'en ſommes point indi» gnes : eh ! pourquoi vous y refuſeriez-vous ? nous n'avons » jamais ceſſé de vous reſpecter comme notre Maître ; nous » vous bénirons comme notre Libérateur.

FIN.

(V) Tel eſt le titre flatteur que lui ont donné les Rois de France : hiſt. de Provence par Gaufredi, pag. 602.